

# Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

---

## La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution

---

Document de travail 2014/04

François Delorme  
Suzie St-Cerny

Avec la collaboration de Luc Godbout

Novembre 2014

## REMERCIEMENTS

La *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques* de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances et de l'Économie du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

## LA MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques* (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques* tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité. Pour plus de détails sur la *Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques*, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/adm/recherche/chairefiscalite/>.

**François Delorme** est chargé de cours à forfait au département de sciences économiques et professionnel de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

**Suzie St-Cerny** est professionnelle de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

**Luc Godbout** est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. Au moment de sa nomination à titre de président de la Commission d'examen de la fiscalité québécoise, le présent cahier de recherche en était à l'étape de la finalisation.

Tous trois collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude. Ils expriment leur reconnaissance à François Malo pour avoir entrepris il y a longtemps la première phase de la revue de littérature.

### ***Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques***

Faculté d'administration, Université de Sherbrooke  
2500, boul. de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
Téléphone : (819) 821-8000, poste 61353  
Courriel : [cffp.adm@usherbrooke.ca](mailto:cffp.adm@usherbrooke.ca)

## 1. MISE EN CONTEXTE

*« Je savais qu'on faisait partie de la classe moyenne là, pis de justesse en plus, on avait sûrement passé proche de se faire refuser. »*

Ricardo Trogi  
Dans le film 1981

La plupart des gens considèrent faire partie de la classe moyenne<sup>1</sup>. Rares sont les personnes qui reconnaissent être « riches » ou même « aisées ». C'est dans l'air du temps, le sujet semble connaître un regain d'intérêt, tout le monde parle de la classe moyenne, que ce soit les médias, les politiciens ou encore les économistes.

La présente étude tente principalement de cerner les nouveaux contours de la classe moyenne d'aujourd'hui en cherchant à répondre à l'idée reçue voulant que la classe moyenne s'étiole.

On peut donc se poser légitimement une série de questions :

- Qu'est-ce que la classe moyenne aujourd'hui?
- A-t-elle été transformée par les changements démographiques et sociaux au cours des 30 dernières années?
- A-t-elle changé de visage et de composition?
- Est-elle moins importante qu'auparavant?

Ces questions sont importantes pour de nombreuses raisons :

- 1) La classe moyenne représente, à bien des égards, le socle sur lequel se construisent une société et une économie en santé et une reprise économique durable. Dans le passé, les gouvernements, au Canada et ailleurs, ont souvent tenté de stimuler la consommation de cette partie de la société afin notamment de soutenir l'économie.
- 2) La présomption d'une plus grande fragilité financière de la classe moyenne peut entraîner le risque d'un sous-investissement en capital humain : pensons à l'éducation, soit pour eux-mêmes ou leurs enfants, rendant donc plus vulnérable un des piliers de la croissance économique de long terme.

---

<sup>1</sup> Selon la firme Ekos, cette proportion des gens qui s'identifient à la classe moyenne est toutefois fortement en déclin. <<http://www.ekospolitics.com/index.php/2013/12/stephen-harper-and-the-middle-class-crisis/>>.

- 3) Cette fragilisation présumée de la classe moyenne aurait également des implications au niveau des recettes budgétaires des gouvernements. En effet, si la faiblesse des revenus de la classe moyenne est avérée, on pourrait assister à un rendement des recettes fiscales relativement plus faible, ce qui pourrait rendre plus difficile le financement de certaines dépenses gouvernementales comme les infrastructures, l'éducation, la santé et la recherche et développement et ainsi miner la croissance économique à long terme.

Dans le contexte politique actuel, plusieurs partis politiques, tant sur la scène fédérale qu'au Québec, ont incorporé dans leur discours le constat de cet affaiblissement de la classe moyenne sans toutefois le quantifier de façon empirique.

## 2. CIRCONSCRIRE LA CLASSE MOYENNE

D'emblée, soulignons que personne ne s'entend sur une définition commune de la classe moyenne, et ce, malgré l'intérêt que suscite ce sujet et la multitude d'économistes et de sociologues qui s'y penchent. Il existe plusieurs façons de circonscrire la classe moyenne : méthodes qui rivalisent souvent en complexité statistique. On peut parier que cette diversité restera de mise encore pendant de nombreuses années.

Une série de critères peut servir d'amorce en vue de circonscrire la classe moyenne. S'ils sont théoriquement complémentaires, leur croisement est souvent difficile concrètement et reste peu pratiqué. Une des principales raisons tient au fait que chaque critère offre une grille de lecture spécifique sur les classes moyennes.

**Un critère subjectif :** l'auto-évaluation. Une première approche consiste à prendre au sérieux les perceptions des individus quant à leur propre position sociale. En France, les résultats de sondages d'opinion montrent que, depuis les années 1960, la part des personnes s'identifiant à la classe moyenne a doublé<sup>2</sup>. Aujourd'hui, d'après certains sondages, entre la moitié et les trois quarts des Français se classent spontanément parmi les classes moyennes. Cette tendance s'observe aussi dans d'autres pays occidentaux et plusieurs études empiriques en font état<sup>3</sup>. Au Canada, une récente étude de la firme Ekos indiquait que 47 pour cent des Canadiens s'identifiaient à la classe moyenne, par rapport à un taux de près de 70 pour cent en 2002<sup>4</sup>.

**Un critère sociologique :** professions, valeurs et modes de vie. Par exemple, selon la nomenclature sociologique, les classes moyennes regrouperaient les « professions intermédiaires », formées en bonne partie par les « cadres supérieurs ».

**Un critère économique :** revenus et niveaux de vie. Le critère économique des revenus permet de délimiter les contours des classes moyennes. Si les économistes n'utilisent pas toujours explicitement cette notion, les travaux de ceux qui l'utilisent apportent des éclairages intéressants. Ce critère des revenus peut être utilisé selon deux principales perspectives.

---

<sup>2</sup> Cité dans Chauvel, L. (2006), « La Dérive des classes moyennes », Paris, Seuil.

<sup>3</sup> Pressman, Steve (2007), « The Decline of the Middle Class: An International Perspective », *Journal of Economic Issues*, Vol. XLI, No 1.

<sup>4</sup> <<http://www.ekospolitics.com/index.php/2013/12/stephen-harper-and-the-middle-class-crisis/>>.

Plusieurs définitions coexistent dans la littérature socio-économique. En voici quelques-unes :

- 1) Basée sur les niveaux de revenu :
  - en valeurs absolues,
  - par rapport au revenu médian,
  - en proportion fixe de la distribution des revenus (quintiles, déciles, etc.),
  - par rapport à un seuil de pauvreté;
- 2) Par le biais de questionnaires et de sondages;
- 3) Par l'agrégation de caractéristiques liées au type de travail, au revenu, au niveau de scolarité et autres variables mesurables qui permettent de faire une approximation du niveau de vie.

Même si les critères basés sur le revenu peuvent apparaître trop étroits, ce sont ceux qui sont très largement utilisés dans la littérature analysant la classe moyenne et les inégalités. C'est cette approche que nous avons privilégiée et qui nous permettra de faire des comparaisons avec d'autres études.

Outre une réelle difficulté de déterminer les seuils à partir desquels la classe moyenne commence et se termine, avant toute chose, pour baliser un « espace » de classe moyenne, il faut définir un point d'ancrage. La plupart des études, y compris celles recensées dans la présente section, utilisent le revenu médian.

Tout d'abord, pourquoi le revenu? D'un point de vue opérationnel, le concept de revenu permet des comparaisons dans le temps et entre les pays. De plus, d'un point de vue économique, le revenu est le principal déterminant des dépenses des consommateurs et est donc très explicatif à la fois du niveau de vie et des modes de vie de chacun.

Qu'est-ce que le revenu médian? Si on alignait toutes les familles par ordre croissant de revenus, celle qui se trouve à l'exact milieu de la liste gagne le revenu médian.

À partir de ce point milieu, on peut procéder à l'identification de l'intervalle qui constituera la classe moyenne.

Une première méthode assimile les classes moyennes au groupe d'individus situé au cœur de la distribution des revenus (les quintiles ou déciles centraux). Dans ce cas, si l'on prend les six déciles centraux, la classe moyenne comprendra toujours 60 % des ménages dans le temps. Il s'agit là d'une lacune, car elle ne permet pas d'évaluer concrètement si elle s'érode au fil du temps. Cependant, elle permet d'estimer le bénéfice retiré de la classe moyenne, par exemple la part de la masse salariale ou des transferts publics. Dans la mesure où la classe moyenne voit

sa part des revenus ou des transferts s'étioler dans le temps, ce type d'analyse permet d'alimenter le débat sur le sacrifice de la classe moyenne.

Une seconde méthode définit les classes moyennes comme l'ensemble des individus disposant d'un revenu proche du revenu médian. À partir d'une fourchette de revenus fixée a priori, on définit une classe « médiane » dont l'ampleur dépend de l'intervalle choisi. D'une étude à l'autre, cette fourchette autour du revenu médian peut varier sensiblement, rendant parfois difficilement interprétables et comparables les résultats de ces travaux. Souvent fixée entre 75 % et 125 % (ou 150 %) du revenu médian (p. ex. enquêtes de l'OCDE<sup>5</sup> ou du CRÉDOC<sup>6</sup>), elle peut être beaucoup plus large. Cette approche nourrit le débat concernant la disparition des classes moyennes.

Dans la grande majorité des cas, les études empiriques sur la classe moyenne utilisent la méthode consistant à définir la classe moyenne par un intervalle fixe autour du revenu médian. Les seuils retenus sont variables, l'un des plus courants étant l'intervalle compris entre 75 % et 150 % du revenu médian. L'avantage marqué de cette approche est la perspective qu'elle ouvre sur l'évolution de la proportion des ménages au sein de la classe moyenne au fil des décennies. C'est l'approche que nous avons retenue dans la présente étude.

L'intérêt de cette approche est de pouvoir fournir une estimation de l'évolution de l'importance de la classe moyenne au cours du temps. On peut ainsi tester les hypothèses de « moyennisation » de la société (selon laquelle la classe moyenne est de plus en plus nombreuse), ou au contraire de fracture sociale (diminution de l'importance des classes moyennes, au profit des groupes extrêmes, en haut et en bas de l'échelle des revenus).

Ces considérations nous amènent à conclure que, quelle que soit l'approche retenue pour définir la classe moyenne, celle-ci reste partiellement subjective et arbitraire, comme c'est le cas de toute définition. De plus, pour mieux appréhender la situation des classes moyennes, il convient de prendre en compte les effets des politiques publiques comme la fiscalité et les transferts gouvernementaux. Comme nous l'évoquerons plus loin, certaines des politiques publiques à destination de tous peuvent parfois cibler davantage des groupes socio-économiques particuliers.

C'est à la lumière de ces considérations générales qu'il faut interpréter les résultats du présent cahier de recherche.

---

<sup>5</sup> Crédoc (2009), « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, Consommation et modes de vie No 219, mars.

<sup>6</sup> Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (2014), « All on board: making inclusive growth happen », Paris.



### 3. ANALYSES RÉCENTES SUR LA CLASSE MOYENNE

Il y a peu d'études récentes documentant de façon sérieuse l'évolution de la classe moyenne au Canada ou au Québec. Les écrits récents sur la classe moyenne se retrouvent davantage en France ou aux États-Unis où la controverse de l'érosion de la classe moyenne (« *shrinking middle class* ») remonte aux années 1980<sup>7</sup>. La question est toutefois toujours d'actualité, mais on peut déplorer l'absence de véritables études empiriques documentant l'état de la classe moyenne. Dans une étude couvrant une centaine de pays, Milanovic (2012)<sup>8</sup> et Milanovic et Lakner (2013)<sup>9</sup> montrent que si les revenus modestes et élevés ont fait des gains appréciables dans les 20 dernières années, la classe moyenne a vu ses revenus stagner.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons surtout porter notre attention sur les études récentes documentant cette question.

#### Québec

Dans son étude sur la classe moyenne basée sur le revenu médian, Villeneuve (2000) conclut à un déclassement de la classe moyenne au Québec en ce sens que le niveau moyen supérieur glisse vers l'intermédiaire, l'intermédiaire vers l'inférieur et l'inférieur tombe en bas du navire de la classe moyenne<sup>10</sup>.

Le sociologue Simon Langlois de l'Université Laval s'est penché à de nombreuses reprises sur l'état de la classe moyenne au Québec<sup>11</sup>. En utilisant des coupes transversales pour un certain nombre d'années et différents concepts de revenus (de marché, avant et après impôts), Langlois (2010) en arrive à la conclusion que la classe moyenne, déterminée à partir d'un

---

<sup>7</sup> Voir les références contenues dans Burkhauser, R.V., A.D. Crews, M.C. Daly, et S.P. Jenkins. (1996), *Income Mobility and the Middle Class*, Washington, DC : AEI Press, de même que dans Beltz, T. (2012) « The Disappearing Middle Class: Implications for Politics and Public Policy », *CMC Senior Theses*. Paper 412.

<sup>8</sup> Milanovic, B. (2012), « Global Income Inequality by the Numbers: in History and Now: An Overview », Policy Research Working Paper No 6259. The World Bank.

<sup>9</sup> Milanovic, B et C. Lakner (2013), « Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », Policy Research Working Paper No 6719. The World Bank.

<sup>10</sup> Villeneuve, K. (2000), « Le déclin de la classe moyenne : mythe ou réalité », Université Laval.

<sup>11</sup> Langlois S. (2010), « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 », Les cahiers de dix, No 64, p. 122-143.

intervalle compris entre 75 et 150 pour cent du revenu médian, a maintenu ses effectifs pour la période 1982-2008. On y retrouve grosso modo un ménage sur deux.

En revanche, ce qui a changé selon Langlois, c'est la composition de la classe moyenne et celle-ci reflète les changements démographiques de la population du Québec. Tout d'abord, la moyenne d'âge des chefs de ménage s'est accrue, reflétant la part décroissante des jeunes ménages au sein d'une population de plus en plus vieillissante. Autre mutation, la classe moyenne est de plus en plus scolarisée. Ensuite, le nombre de ménages sans enfants a augmenté au sein de la classe moyenne, c'est-à-dire que le nombre de personnes seules et de couples sans enfants a pris une place relativement plus importante. Enfin, les ménages à deux revenus, prenant à témoin la hausse importante du taux de participation féminine des trente dernières années, représentent dorénavant deux ménages sur trois.

Contrairement à Villeneuve (2000), Langlois note également qu'une partie de la classe moyenne au Québec a migré vers le haut et non vers le bas, car la société québécoise compte maintenant davantage de ménages à hauts revenus. Le niveau de vie des ménages dépend du nombre de pourvoyeurs. La participation accrue des femmes au marché du travail a eu un effet égalisateur sur le revenu familial. Aujourd'hui, il y a dégradation de la situation socio-économique relative des familles monoparentales, des ménages formés d'une seule personne et des familles à revenu unique.

Pour Langlois, ces changements de composition ont engendré une profonde mutation de la classe moyenne et c'est donc davantage de « classes moyennes » (au pluriel) qu'il faudrait parler tant celle-ci est devenue plus hétérogène.

## Canada

Dans les années 1980, la classe moyenne a fait l'objet de nombreuses études au Canada, notamment par Michael Wolfson<sup>12</sup> et Charles Beach<sup>13</sup> qui ont fait respectivement des contributions significatives, tant au niveau théorique qu'empirique. Wolfson (2010), en particulier, a développé un indice de polarisation permettant de neutraliser le choix arbitraire des bornes qui délimitent la classe moyenne. Il a donc l'avantage de ne pas être affecté par l'intervalle servant à circonscrire la classe moyenne<sup>14</sup>. Celui-ci conclut que la classe moyenne est restée relativement stable au Canada au cours des années 1990 et 2000.

---

<sup>12</sup> Wolfson, M (2010), « Polarization and the decline of the middle class: Canada and the U.S. », *The Journal of Economic Inequality*, Vol. 8, No 2, p. 247-73.

<sup>13</sup> Voir entre autres Beach, C.M. (1988), « The 'vanishing' middle class?: Evidence and explanations », *Queen's Papers in Industrial Relations*, Industrial Relations Centre, Queen's University at Kingston.

<sup>14</sup> La plupart des mesures de la classe moyenne contraignent le chercheur à prendre des décisions arbitraires

La dernière étude de Statistique Canada à faire officiellement état de la classe moyenne date de 2007, et définit que la classe moyenne incluait les familles « ayant un revenu familial se situant entre 75 % et 150 % du revenu médian »<sup>15</sup>.

Sur cette base, le revenu médian du marché (somme des gains d'emploi, des revenus de placements et des revenus de retraite d'un régime privé) pour les familles économiques canadiennes de deux personnes et plus, mais non ajusté pour la composition du ménage<sup>16</sup>, s'établissait en 2011 à 68 000 \$<sup>17</sup>. La borne inférieure de la classe moyenne, 75 % du revenu médian, nous donne un niveau de 51 000 \$. La borne supérieure correspond à 150 % du revenu médian, c'est-à-dire 102 000 \$ en 2011. Au Québec, où le revenu du marché médian est évalué à 60 000 \$, les familles de la classe moyenne gagneraient donc entre 45 000 \$ et 90 000 \$ selon Statistique Canada.

Dans un cas comme dans l'autre, il est important de répéter que ces chiffres ne sont pas ajustés pour la composition du ménage, Statistique Canada ne publiant pas cette donnée (le revenu médian) ajustée<sup>18</sup>.

---

concernant les points où la répartition devrait être évaluée. Implicitement, cela oblige chaque étude à définir ponctuellement ce que l'on entend par « classe moyenne ». L'approche alternative consiste à élaborer une mesure scalaire de la polarisation, comme le coefficient de Gini pour les mesures d'inégalité, qui tient compte de l'ensemble de la répartition. L'indice de polarisation de Wolfson constitue un exemple de telles mesures.

<sup>15</sup> Heisz, A. (2007), « Income inequality and Redistribution in Canada: 1976 to 2004 », Research Paper No 298, Statistique Canada.

<sup>16</sup> L'ajustement pour la taille du ménage consiste à tenir compte de la composition du ménage dans le calcul du revenu. Statistique Canada a développé la méthode du « 40-30 ». Ainsi, on assigne à un individu qui vit seul la valeur de 1.0. On augmente cette valeur unitaire de 40 % pour chaque adulte et de 30 % pour chaque enfant additionnel, respectivement. Ainsi, le revenu ajusté est donc dérivé en divisant le revenu familial par ce facteur. Par exemple, une famille de deux adultes et deux enfants dont le revenu familial annuel serait de 50 000 \$ aurait un revenu ajusté de 50 000  $\$/ (1.0+0.4+0.3+0.3)$ , soit 25 000 \$. Cette somme signifie que la famille (et chacun de ses membres) est caractérisée par un pouvoir d'achat correspondant à celui d'une personne seule gagnant 25 000 \$. Une méthode alternative consiste à prendre la racine carrée de la taille du ménage. Cela implique, par exemple, qu'un ménage composé de quatre personnes a le double des besoins que celui composé d'une seule personne. C'est cette méthodologie qui a été retenue dans notre étude et c'est également celle-ci qui est adoptée dans les études internationales récentes sur le sujet, notamment celles effectuées par l'OCDE. Voir Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (OCDE) (2014), « All on board : making inclusive growth happen », Paris, ou encore OCDE (2011), « Divided we stand: Why inequality keeps rising », Paris, <<http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm>>.

<sup>17</sup> Pour plus de détail, voir <<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&id=2020605&pattern=2020605&searchTypeByValue=1&p2=42>>.

<sup>18</sup> Cet ajustement est extrêmement important. Statistique Canada publie le revenu moyen ajusté et non ajusté pour la composition du ménage, mais pas le revenu médian. En utilisant le revenu de marché moyen de 2011, la valeur non ajustée se situe à 82 400 \$ tandis que cette valeur diminue à 47 000 \$ une fois l'ajustement effectué. Voir <<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&id=2020706&pattern=2020706&searchTypeByValue=1&p2=42>>.

Tout récemment, une étude d'Emploi et Développement Social Canada (2013) a montré que la classe moyenne au Canada a subi de grandes transformations ces dernières années<sup>19</sup>. Couvrant la période 1993 à 2007, l'étude montre que la classe moyenne canadienne n'est plus aussi homogène autour de la famille biparentale, même si la part des Canadiens faisant partie de celle-ci n'a diminué que faiblement (de 49,5 pour cent en 1993 à 47,4 pour cent en 2007).

Tout comme Langlois (2010) pour le Québec, les résultats montrent que la proportion des familles biparentales a cédé du terrain au profit d'autres types de ménages comme les couples sans enfants et les familles monoparentales et que l'âge du chef de ménage de la famille « moyenne » a augmenté (de 46 ans en 1993 à 48,5 ans en 2007). L'étude montre également que le rôle du chef de la famille « moyenne », davantage éduqué avec les années, est de plus en plus assumé par une femme.

Dans une adaptation de l'étude internationale d'Atkinson et Brandolini (2013)<sup>20</sup> pour la période 1975-2005, les résultats de Chauvel (2014) suggèrent une baisse de l'importance de la classe moyenne au Canada de 4 points de pourcentage en utilisant une fourchette entre 75 et 125 pour cent du revenu médian après impôts. L'OCDE (2014) amène de l'eau au moulin d'un faible rétrécissement de la classe moyenne au Canada en diagnostiquant une diminution de 54 à 52 pour cent du revenu médian après impôts ajusté pour la période 1995-2010<sup>21</sup>. Ces résultats sont contrastés par une étude internationale mandatée par le New York Times (2014), basée sur le Luxembourg Income Study (LIS)<sup>22</sup>, qui constate une augmentation du revenu médian après impôts ajusté de 20 % entre 1980 et 2010 au Canada.

Enfin, une étude du ministère des Finances fédéral publiée en septembre 2014 parvenait à la conclusion que, loin de diminuer, le revenu après impôts des ménages canadiens faisant partie de la classe moyenne (ajusté pour la composition des ménages) avait augmenté de 31 pour cent de 1976 à 2011<sup>23</sup>. De plus, ces gains ont été généralisés à toutes les catégories de groupes

---

<sup>19</sup> Emploi et Développement Social Canada (2013), « What we know about the middle class in Canada », septembre 2013.

<sup>20</sup> Atkinson, A. B. et A. Brandolini (2013), « On the identification of the middle-class » dans Gornick, J. C. et M. Jäänti (ed.), « Income inequality: economic disparities and the middle class in affluent countries », Stanford University Press, p. 77-100.

<sup>21</sup> Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (2014), « All on board: making inclusive growth happen », Paris. L'OCDE définit la classe moyenne par les trois quintiles du milieu de la distribution des revenus.

<sup>22</sup> The New York Times (2014), « The American Middle Class Is No Longer the World's Richest », 22 avril 2014, <[http://www.nytimes.com/2014/04/23/upshot/the-american-middle-class-is-no-longer-the-worlds-richest.html?\\_r=0&abt=0002&abg=0](http://www.nytimes.com/2014/04/23/upshot/the-american-middle-class-is-no-longer-the-worlds-richest.html?_r=0&abt=0002&abg=0)>.

<sup>23</sup> Dans l'étude de Finance Canada (2014), la classe moyenne est définie par les ménages faisant partie du troisième quintile de la distribution des revenus.

démographiques, allant des familles monoparentales (61 pour cent) aux personnes seules (17 pour cent) en passant par les familles biparentales avec enfants (34 pour cent) aux familles biparentales sans enfants (18 pour cent).

À la lumière de ces différents résultats, on comprend mieux la raison pour laquelle vouloir parler de la classe moyenne au singulier est une vision de l'esprit. Passer du simple au double dans le revenu familial (non ajusté) implique nécessairement une grande diversité au sein de ce groupe. Il n'en faut pas plus pour que certains auteurs parlent de la classe moyenne « inférieure », de la classe moyenne « supérieure » et de la classe moyenne... « moyenne »!

## États-Unis

Il existe une large littérature sur l'état de la classe moyenne, car le débat du « tarissement » de la classe moyenne a cours aux États-Unis depuis les années 1980. Les résultats sont très variés, les uns et les autres contredisant et raffermissant le diagnostic selon lequel la classe moyenne est en perte de vitesse aux États-Unis. Nous nous concentrerons ici sur les résultats les plus récents et les plus pertinents.

Tel que mentionné dans le paragraphe précédent, les résultats quant à la diminution de l'importance de la classe moyenne sont aux États-Unis plus mitigés. Dans une étude internationale du Brookings Institution, Graham, Birdsall et Pettinato (2000) conclurent qu'à l'instar de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne et des Pays-Bas, les États-Unis n'ont pas connu de déclin de la classe moyenne<sup>24</sup>. Leur critère de définition de la classe moyenne est un peu plus restreint puisqu'ils le définissent comme l'intervalle entre 75 % et 125 % du revenu médian per capita.

En 2010, le gouvernement américain a mis sur pied le *White House Task Force on the Middle Class*, qui visait à faire le point sur la situation socio-économique de la classe moyenne américaine. Dans leur rapport de synthèse, le comité en arrive à la conclusion que la classe moyenne américaine s'est considérablement effritée au cours des années 2000. Ce constat se basait sur un vaste survol de la littérature empirique applicable aux États-Unis que nous ne répèterons pas ici<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Graham, C., N. Birdsall et S. Pettinato (2000), « Stuck in the Tunnel: Is Globalization Muddling the Middle Class? », The Brookings Institution.

<sup>25</sup> Annual Report of the White House Task Force on the Middle Class (2010), Annual Report. Voir aussi U. S. Department Of Commerce ,Economics and Statistics Administration , Office of the Vice President of the United States , « Middle Class Task Force », 2010.

Ces constats ont été en partie invalidés dans l'exercice récent, mené pour le compte du New York Times (2014), cité plus haut. On y montre que le revenu médian après impôts ajusté a augmenté de 20 pour cent de 1980 à 2010 aux États-Unis. Malgré cette hausse, les auteurs concluent que la situation des revenus plus faibles (ceux des 20 premiers percentiles) a régressé depuis 1980 tandis que celle des revenus élevés s'est grandement améliorée.

## Europe

Dans une vaste étude couvrant une trentaine de pays européens et s'arrêtant en 2009, Bigot (2011) montre que les classes moyennes ont maintenu leurs effectifs et que la moyenne de leur taille dans l'ensemble de la structure sociale était évaluée à 53 % du total des ménages<sup>26</sup>. Environ la moitié des pays étudiés aurait réussi à maintenir la taille de leurs classes moyennes depuis 30 ans (notamment la France et les pays scandinaves) alors que l'autre moitié des 30 pays étudiés aurait vu leur proportion régresser. Bien évidemment, le portrait risque d'être encore plus sombre dans certains pays en difficulté comme la Grèce ou l'Espagne, frappés par la crise de leurs finances publiques et par le chômage, lorsque des données plus récentes seront disponibles.

L'étude de Bigot (2011) fait état d'autres constats : il n'y aurait pas eu de paupérisation des classes moyennes dans les pays européens et le taux de croissance des revenus se serait maintenu à peu près partout ces dernières années, mais à des rythmes moins soutenus qu'il y a 10 ans. Enfin, la distance avec les ménages riches se serait accrue ces dernières années.

L'étude montre également de façon claire que les classes moyennes sont plus nombreuses dans les régimes politiques ayant adopté des politiques sociales-démocrates que dans les pays pratiquant des politiques plus libérales (au sens d'une moindre présence étatique dans l'économie et le système social).

En France plus spécifiquement, où la littérature sur la classe moyenne est particulièrement riche, les différentes études semblent suggérer que la classe moyenne ne s'est pas rétrécie. Un récent rapport du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) s'est penché spécifiquement sur cette question<sup>27</sup>. Selon cette organisation, et contrairement à ce qu'on entend dire parfois, la classe moyenne ne serait pas en déclin. Elle serait en France aujourd'hui un peu plus nombreuse qu'au début des années 1980 et son pouvoir d'achat aurait continuellement progressé depuis le début des années 1970, d'ailleurs un peu plus rapidement que celui de l'ensemble de la population.

---

<sup>26</sup> Bigot, R. « Les classes moyennes en Europe », Paris, Le CRÉDOC, Cahier de recherche 282, décembre 2011.

<sup>27</sup> Crédoc (2009), « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, Consommation et modes de vie No 219, mars.

Ce diagnostic est confirmé par des études récentes de Damon (2013) et Chauvel (2014) qui constatent que la classe moyenne n'aurait pas souffert de déclassement, ni même d'effritement en France<sup>28,29</sup>. Damon (2013) note qu'il n'y a pas eu déclassement même si les catégories centrales des classes moyennes sont depuis 15 ans « *objectivement* » desservies par un système de transferts redistributifs davantage ciblés vers les plus démunis et par un système fiscal favorable aux plus aisés.

Enfin, les deux auteurs notent que la diversification des catégories constituant la classe moyenne est bien réelle. Comme Damon (2013) le souligne, « *Il est de toute façon légitime de supposer que (même si tout semble contredire l'existence d'une classe moyenne numériquement consistante, avec une distribution et des niveaux de revenus récurrents, si ce qui prévaut c'est l'hétérogénéité la plus absolue), c'est précisément de cette base même qu'est en train de naître la nouvelle classe moyenne* »<sup>30</sup>.

Du bref survol présenté ci-haut, on peut donc déduire que la littérature empirique récente ne conclut généralement pas à un rétrécissement de la classe moyenne et ce, que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde (sauf peut-être aux États-Unis). Cependant, on constate que la classe moyenne homogène des années 1960, celle des familles biparentales, n'est plus. La tendance qui émerge aujourd'hui est une classe moyenne métissée de différents groupes socio-économiques composés de ménages formés de personnes seules et de familles monoparentales.

Réitérons également la mise en garde sur le concept de revenu. Même s'il s'agit de la méthodologie la plus courante, plusieurs spécialistes, dont Atkinson et Brandolini (2013), portent à notre attention que la notion de classe moyenne est trop complexe pour n'être résumée que par le concept de revenu. D'autres dimensions, comme le patrimoine, le rôle de l'accès à la propriété ou encore le regard sociologique sur la nature des occupations, métiers et professions qui composent la classe moyenne, doivent apporter un éclairage qualitatif additionnel.

---

<sup>28</sup> Damon, J. (2013), « Les classes moyennes », Presses universitaires de France, Collection « Que sais-je? ».

<sup>29</sup> Chauvel, L. (2014), « Moyennisation ou polarisation? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé », Cahiers français, No 78, p. 21-7. Voir en particulier ce numéro consacré entièrement au thème des classes moyennes.

<sup>30</sup> Damon, J. (2013), *op. cit.*, p. 125.

## 4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Notre analyse empirique repose essentiellement sur deux enquêtes de Statistique Canada, à savoir : l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC).

L'approche méthodologique retenue s'articule autour de la composition des ménages de la classe moyenne et des revenus utilisés pour en assurer sa comparabilité dans le temps.

### Les ménages

Les données de l'EDTR sont disponibles autant pour les personnes seules que pour les familles économiques. Nous avons porté notre attention sur les deux groupes simultanément, ce qui constitue l'échantillon le plus large fourni par l'Enquête.

Par définition, une « famille économique » est un ménage dont les membres vivent sous le même toit et sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption ou encore dont les membres vivent ensemble en tant que conjoints de fait. Une personne seule est définie comme une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien marital, par exemple un colocataire ou un pensionnaire.

Pour tracer un portrait représentatif, nous avons retenu quatre types de ménages :

- les personnes seules,
- les couples sans enfants,
- les familles biparentales,
- les familles monoparentales.

Le Tableau 1 permet de faire certains constats en regard de l'évolution de la composition des ménages au Québec depuis 1976.

- La société québécoise est de plus en plus constituée de personnes seules : leur proportion du total des ménages est passée de 28,5 % à 33,1 %.
- Au milieu des années 1970, alors qu'elles ne représentaient que 8,4 % des ménages, les familles monoparentales ont gagné considérablement en importance au Québec ; puisqu'en 2010, elles représentaient 16,3 % de l'ensemble des ménages au Québec.
- Même si pendant des décennies, on a défini la classe moyenne avec l'image des « deux parents, deux enfants », ce type de famille dite traditionnelle a vu son importance



relative dans le total des ménages passer de 36,8 % des ménages en 1976 à 22,4 % en 2010.

**Tableau 1 : Composition des ménages au Québec**

	1976	1996	2010
Personne seule	28,5	32,3	33,1
Couple sans enfants	26,3	24,5	28,2
Famille biparentale	36,8	31,3	22,4
Famille monoparentale	8,4	12,0	16,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec.

## Les revenus

Plusieurs définitions du revenu existent. Trois concepts de revenus sont utilisés afin de bien cerner l'impact des transferts gouvernementaux et de la fiscalité.

- *Le revenu de marché* : il incorpore l'ensemble des sources de revenus des ménages (revenus de travail, d'entreprise, de placements) sauf les transferts en provenance des gouvernements. Il est aussi calculé avant l'impact de la fiscalité.
- *Le revenu total* : il comprend toutes les sources de revenus du revenu de marché auxquelles on ajoute les transferts gouvernementaux. Encore une fois, il est déterminé avant l'impact de la fiscalité.
- *Le revenu après impôts* : il tient compte non seulement de toutes les sources de revenus, y compris les transferts, mais également des prélèvements fiscaux.

Évidemment, les trois concepts de revenus sont intéressants. Par exemple, l'évolution des revenus de marché permet de voir comment les revenus gagnés avant l'intervention gouvernementale évoluent : ont-ils pour effet de contribuer au développement de la classe moyenne ou au contraire ont-ils pour effet de creuser les écarts de revenus? En bout de piste toutefois, si l'on veut bien connaître comment se porte la classe moyenne, c'est le revenu après transferts et impôts qui reste le plus apte à circonscrire la classe moyenne une fois l'intervention gouvernementale prise en compte.

Par ailleurs, pour analyser l'évolution des revenus de la classe moyenne, les analyses optent habituellement pour une analyse sur la base du revenu moyen ou encore du revenu médian. Le revenu moyen représente la mesure la plus simple puisqu'il s'agit de diviser le revenu par la population. Le revenu médian est quant à lui le revenu qui divise parfaitement en deux moitiés la population : une moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, et l'autre moitié, d'un revenu moins élevé. L'avantage du concept de revenu médian est que ce dernier n'est pas influencé par les valeurs extrêmes. Pour cette raison, l'analyse sera faite sur la base du revenu médian.

De plus, étant donné que nos trois coupes transversales s'étendent sur une longue période, le revenu a été ajusté pour tenir compte de l'inflation. L'utilisation de données en dollars « constants » permet de rendre comparables diverses années entre elles en tenant compte de l'enrichissement réel purgé de l'inflation ayant prévalu durant la période.

Qui plus est, sachant l'évolution de la composition des ménages, le revenu utilisé est ajusté pour tenir compte de la taille des ménages. L'ajustement pour la taille du ménage consiste à tenir compte de la composition du ménage dans la détermination du revenu comparé sachant qu'une personne seule et une famille avec plusieurs enfants, même à revenu identique, n'auraient pas la même qualité de vie<sup>31</sup>. Par exemple, les coûts de chauffage d'une maison habitée par une famille composée de deux parents et d'un enfant ne seront pas le triple des dépenses en chauffage d'un adulte vivant seul.

### **Les seuils<sup>32</sup>**

Notre analyse retient l'approche largement répandue dans la littérature : à savoir que pour faire partie de la classe moyenne, les ressources financières des ménages doivent se situer dans l'intervalle compris entre 75 % et 150 % du revenu médian. Cette mesure simple permet de suivre facilement l'évolution de la taille de la classe moyenne au fil du temps.

### **Les années de comparaison**

Aux fins de présentation, nous avons sélectionné trois coupes transversales, soit les années 1976, 1996 et 2010. Le choix de nos années de comparaison s'explique par l'année la plus ancienne de données et l'année la plus récente auxquelles a été ajoutée une année intermédiaire.

---

<sup>31</sup> Le revenu est ajusté pour tenir compte de la taille du ménage en prenant la racine carrée de la taille du ménage. Voir la note de bas de page 16 pour plus de détails.

<sup>32</sup> La méthode des seuils est caractérisée par des propriétés statistiques reproduisant les résultats obtenus à l'aide de méthodes de polarisation plus sophistiquées. Pour plus de détails, voir Wolfson, M. C. et B. Murphy (2003), « Inégalités en Amérique du Nord, le 49<sup>e</sup> parallèle a-t-il encore de l'importance », Ottawa, Statistique Canada.

## **5. CONTOUR DE LA CLASSE MOYENNE QUÉBÉCOISE**

### **La situation de la classe moyenne en 2010**

Nous commençons notre analyse par un survol de la classe moyenne au Québec pour l'année 2010.

Sur la base du revenu de marché, seulement 29,4 % des ménages québécois feraient partie de la classe moyenne et 39,5 % des ménages n'auraient pas suffisamment de revenus de marché pour y accéder en se situant sous le seuil de 75 % de la médiane.

Par contre, lorsqu'on ajoute aux revenus du marché les transferts de l'État (allocations de toute sorte), donc en considérant le revenu total avant l'impact des impôts, la situation change et la part des ménages faisant partie de la classe moyenne augmente de plus de 10 points de pourcentage pour atteindre 39,7 pour cent en 2010.

Enfin, la fiscalité joue un rôle important dans la redistribution des revenus. En effet, sur la base du revenu après impôts, la part des ménages dans la classe moyenne augmente alors à 46,7 pour cent en 2010.

Inversement, sur la base des revenus de marché, 39,5 % des ménages avaient des revenus inférieurs au seuil d'entrée à la classe moyenne. Après l'intervention gouvernementale (transferts et impôts), ce ratio diminue à 31,8 %. Du côté des ménages à revenus élevés, le passage du revenu de marché au revenu après impôts réduit leur proportion de près de 10 points de pourcentage (31,1 % à 21,5 %).

Les transferts gouvernementaux et la fiscalité permettent donc de gonfler les rangs de la classe moyenne, car ceux-ci procurent des ressources supplémentaires par le biais des allocations familiales, des prestations d'assurance-emploi ou encore de tous les crédits d'impôt. Aussi, comme la fiscalité est progressive, elle affecte à la baisse le revenu des ménages les plus favorisés.

Sur la base du revenu après impôts, en 2010, c'est 46,7 % des ménages québécois, presque un ménage sur deux, qui font partie de la classe moyenne. Alors que 31,8 % doivent compter sur des revenus inférieurs, 21,5 % jouissent de revenus supérieurs.

**Tableau 2 : Répartition des ménages selon le type de revenu, Québec, 2010**  
(en pourcentage)

	Faibles revenus < 0,75 de la médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés > 1,5 de la médiane	Total
Revenu de marché	39,5	29,4	31,1	100
Revenu total	35,0	39,7	25,3	100
Revenu après impôts	31,8	46,7	21,5	100

Sources : EDTR et calcul des auteurs.

Note : Les revenus ont été ajustés pour la taille de la famille.

Une étude récente d'Emploi et Développement social Canada<sup>33</sup> réalisée pour la période 1993 à 2007 rendait compte d'estimations de régressions logistiques qui amenaient à conclure que, pour les membres de la classe moyenne au Canada, il était relativement difficile d'atteindre la tranche des revenus élevés. En effet, les résultats montraient que sur des tranches de 6 ans, une famille de classe moyenne restait en moyenne 80 pour cent de la période (4½ années) dans la classe moyenne, 8 mois dans la tranche des bas revenus et 9 mois dans la tranche des hauts revenus. L'étude concluait que les ménages de la classe moyenne au Canada avaient une faible probabilité (3,7 %) d'être « promus » à la classe des plus riches.

Comme nous le verrons plus loin, les résultats de la présente étude semblent suggérer qu'il a été plus facile pour certains types de ménages qui font partie de la classe moyenne au Québec (les familles biparentales en particulier) d'accéder à la tranche des revenus plus élevés.

En 2010, pour appartenir à la classe moyenne, les familles avaient en 2010 un revenu après impôts ajusté pour tenir compte de la taille des ménages qui se situait entre 23 500 \$ et 47 150 \$. Sur la base d'un revenu ajusté, il peut s'avérer difficile pour un ménage d'identifier s'il fait partie ou non de la classe moyenne. Si on enlève l'ajustement, il est possible de dégager les seuils de revenus de 2010 de la classe moyenne selon les catégories et la taille des ménages. Le Tableau 3 présente les seuils de revenu après impôts non ajusté pour les quatre catégories de ménages de l'étude selon la taille du ménage. Ainsi, une famille monoparentale avec un enfant qui avait, en 2010, un revenu après impôts (après le paiement des impôts et après les transferts reçus) entre 33 340 \$ et 66 683 \$ se situait dans la classe moyenne. De la même manière, une famille biparentale avec deux enfants faisait partie de la classe moyenne avec un revenu après impôts se situant entre 47 150 \$ et 94 304 \$.

<sup>33</sup> « What we know about the middle class in Canada », Emploi et Développement social Canada, octobre 2013.

**Tableau 3 : Seuils de revenus après transferts et impôts de la classe moyenne, 2010**

		Min	Max
		<u>Revenu après impôts ajusté (\$)</u>	
Tous les ménages		23 575	47 152
		<u>Revenu après impôts non ajusté (\$)</u>	
	Taille		
Personnes seules	1	23 575	47 152
Couples sans enfants	2	33 340	66 683
Familles biparentales :			
1 enfant	3	40 833	81 670
2 enfants	4	47 150	94 304
3 enfants	5	52 715	105 435
Familles monoparentales :			
1 enfant	2	33 340	66 683
2 enfants	3	40 833	81 670
3 enfants	4	47 150	94 304

Sources : EDTR et calcul des auteurs.

### L'évolution de la classe moyenne québécoise de 1976 à 2010

Comment a évolué la classe moyenne depuis 1976? Le Tableau 4 indique que sur la base du revenu du marché, la classe moyenne peine à conserver sa place. Ce constat valide d'ailleurs les résultats de Langlois (2010) pour le Québec. On note aussi que la contraction de la classe moyenne fondée sur le revenu de marché a eu lieu de 1976 à 1996, celle-ci passant du tiers au quart. Un rattrapage a eu lieu par la suite.

Évidemment, si sur la base du revenu de marché, la proportion des ménages faisant partie de la classe moyenne s'étioule, une partie des ménages (non présentée ici) a glissé vers le bas (classe inférieure de revenus) tandis qu'une autre partie s'est déplacée vers le haut (classe supérieure de revenus). Ce résultat confirme également les résultats de Langlois (2010), qui expliquait ce phénomène par l'augmentation des inégalités observée dans les revenus de marché et la croissance des revenus réels dans les années 2000, plus importante chez les revenus élevés.

Les fluctuations sont d'une plus faible amplitude sur la base du revenu total. Les ménages de la classe moyenne ont pratiquement repris, de 1996 à 2010, le terrain perdu de 1976 à 1996, revenant autour de 40 %. Force est de constater que le système de transferts a joué un rôle stabilisateur pour l'ensemble de la période.

Cumulés, les effets redistributifs de la fiscalité et des transferts gouvernementaux restent particulièrement puissants pour aplanir les variations dans le temps lorsqu'on regarde l'évolution du revenu après impôts. En effet, l'intervention gouvernementale par la fiscalité a permis aux ménages de la classe moyenne de conserver leur importance relative autour de 45 pour cent au cours des 35 dernières années. L'arsenal qui comprend, entre autres, les allocations familiales, les diverses prestations, les crédits d'impôt et la progressivité de l'impôt s'avèrent efficaces pour garder intacte la proportion des ménages québécois dans la classe moyenne.

Les résultats du Tableau 4 montrent, sans l'ombre d'un doute, que les transferts gouvernementaux et la fiscalité ont entièrement annulé l'effritement des ménages de la classe moyenne qui apparaît avant la prise en compte de l'intervention gouvernementale (revenu de marché).

Sur la base des revenus après impôts, la proportion des ménages faisant partie de la classe moyenne est supérieure en 2010 à ce qu'elle l'était en 1996 ou en 1976.

**Tableau 4 : Évolution de la proportion des ménages au sein de la classe moyenne selon le type de revenu (en pourcentage)**

	1976	1996	2010
Revenu de marché	36,8	25,2	29,4
Revenu total	41,3	36,1	39,7
Revenu après impôts	45,8	44,2	46,7

### **Évolution de la classe moyenne québécoise par type de ménages**

Si, de manière globale, la classe moyenne a augmenté en proportion des ménages, il est intéressant d'en comparer l'évolution dans le temps par type de ménages.

Avant d'analyser les résultats détaillés, sachant que la composition des ménages a fortement évolué depuis 1976, il n'est pas surprenant de constater que la composition des ménages de la classe moyenne a également fortement évolué.

À ce titre, un des résultats les plus révélateurs de la présente étude est que les familles biparentales représentent une proportion beaucoup plus faible de la classe moyenne.

Nos résultats montrent que si les familles biparentales continuent de représenter une part relativement importante de la classe moyenne, le nouveau visage de la classe moyenne se teinte aussi du phénomène de monoparentalité.

De façon générale, on constate que la classe moyenne est beaucoup moins monolithique que dans les années 1970, ce qui reflète la plus grande complexité de la société en général avec la croissance du taux d'activité des femmes et aussi la plus grande fragilité des unions traditionnelles.

**Tableau 5 : Composition de la classe moyenne**

	1976	1996	2010
Personnes seules	20,8	31,4	27,7
Couple sans enfants	23,6	23,4	28,5
Familles biparentales	49,8	34,7	25,0
Familles monoparentales	5,7	10,4	18,7
Total	100	100	100

### Les personnes seules

L'évolution du groupe des personnes seules faisant partie de la classe moyenne observée au Tableau 6 permet de constater qu'elles ont réussi à consolider leur place dans la classe moyenne. En 2010, près de 40 pour cent des personnes seules étaient dans la classe moyenne. En 1976, seulement 32 pour cent des personnes seules faisaient partie de la classe moyenne.

Même si, en 2010, la proportion des personnes seules se trouvant au-dessus de la classe moyenne est plus faible qu'en 1976, les personnes seules semblent avoir bénéficié de 1996 à 2010 d'un certain effet de « glissement » de la classe moyenne vers la classe des revenus plus élevés. En effet, on observe une augmentation de leur importance relative dans la classe des revenus élevés tout en enregistrant une baisse conjuguée de leur part dans la classe moyenne de 44,7 pour cent en 1996 à 39,5 pour cent en 2010.

**Tableau 6 : Répartition des personnes seules, revenu après impôts, Québec**

Année	Faibles revenus	Classe moyenne	Revenus élevés	Total
	Inférieur à 0,75 de la médiane	0,75 < médiane < 1,5	Supérieur à 1,5 de la médiane	
2010	49,3	39,5	11,2	100
1996	49,0	44,7	6,3	100
1976	53,3	32,0	14,7	100

### Les couples sans enfants

Même si, sur la base des revenus de marché (non présentés), on constate une forte baisse des couples sans enfants faisant partie de la classe moyenne, l'intervention gouvernementale leur a permis de faire des gains importants sur la base des revenus après impôts. Ce faisant, de 1976 à

1996, la proportion de couples sans enfants faisant partie de la classe moyenne s'est accrue de 7,7 points de pourcentage (près de 20 pour cent de croissance)<sup>34</sup>. En conséquence, en 2010, près de 48 pour cent des couples sans enfants avaient des revenus les situant dans la classe moyenne comparativement à 39,3 pour cent en 1976.

**Tableau 7 : Répartition des couples sans enfants, revenu après impôts, Québec**

Année	Faibles revenus	Classe moyenne	Revenus élevés	Total
	Inférieur à 0,75 de la médiane	0,75 < médiane < 1,5	Supérieur à 1,5 de la médiane	
2010	21,7	47,7	30,6	100
1996	21,0	47,0	32,0	100
1976	28,6	39,3	32,1	100

## Les familles biparentales

Une première constatation contraste grandement avec la croyance largement répandue que le Québec est le « royaume des familles de la classe moyenne ». En fait, lorsqu'on regarde l'évolution de l'importance des familles biparentales ayant des revenus après impôts les situant dans la classe moyenne, on s'aperçoit que leur importance relative a diminué. Si 59 pour cent des familles biparentales se trouvaient au sein de la classe moyenne en 1976, leur ratio ne représentait plus que 53 pour cent en 2010. Sur la base du revenu de marché (données non présentées), la réduction apparaît encore plus radicale : le ratio des familles biparentales faisant partie de la classe moyenne chute de 51 pour cent à 34 pour cent de 1976 à 2010.

Une seconde observation porte sur le déplacement des familles biparentales. Il est réjouissant de constater que si la proportion des familles biparentales au sein de la classe moyenne a rétréci, ce déplacement n'est pas causé par un appauvrissement des familles biparentales, au contraire. En effet, comme on le voit au Tableau 8, les familles biparentales sous le seuil de la classe moyenne (c.-à-d. inférieur à 75 pour cent de la médiane) ont vu leur proportion baisser successivement de 25,6 pour cent en 1976 à 19,7 pour cent en 1996 et à 15,1 pour cent en 2010.

En fait, l'analyse des familles biparentales permet de constater que si elles ont accusé une perte de leur position relative c'est au profit d'un déplacement vers les revenus plus élevés (c.-à-d. au-dessus de 150 pour cent de la médiane). Ce groupe a vu son importance doubler, passant de 15,3 pour cent en 1976 à 32,1 pour cent en 2010.

<sup>34</sup>  $7,7/39,3 = 19,6$ .



Ces constats nous amènent à conclure que les politiques gouvernementales, notamment familiales et de lutte contre la pauvreté, ont fortement favorisé la diminution de la proportion des familles biparentales sous le seuil de la classe moyenne en permettant à un certain nombre d'entrer dans la classe moyenne et à d'autres d'atteindre la classe de revenu supérieur.

**Tableau 8 : Répartition des familles biparentales, revenu après impôts, Québec**

Année	Faibles revenus Inférieur à 0,75 de la médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés Supérieur à 1,5 de la médiane	Total
2010	15,1	52,8	32,1	100
1996	19,7	54,5	25,8	100
1976	25,6	59,1	15,3	100

## Les familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales faisant partie de la classe moyenne s'est fortement accrue, quel que soit le type de revenu. En termes relatifs, la progression s'est surtout accomplie en tenant compte de l'intervention gouvernementale sur le revenu après impôts.

De 1976 à 2010, le Tableau 9 révèle que leur proportion au sein de la classe moyenne a pratiquement doublé passant de 29,7 pour cent à 54,2 pour cent. En observant les résultats, on s'aperçoit que la proportion des familles monoparentales ayant des revenus inférieurs au seuil de la classe moyenne a chuté de 20 points de pourcentage passant de 59,1 pour cent en 1976 à 39,1 pour cent en 2010. Ainsi, une large part des familles monoparentales a quitté les niveaux de revenus inférieurs pour « migrer » vers la classe moyenne. Moins présents chez les plus faibles revenus, ils sont en revanche également moins présents chez les revenus élevés lorsqu'on compare leur situation en 2010 à celle observée en 1976.

**Tableau 9 : Répartition des familles monoparentales, revenu après impôts, Québec**

Année	Faibles revenus Inférieur à 0,75 de la médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés Supérieur à 1,5 de la médiane	Total
2010	39,1	54,2	6,7	100
1996	52,8	42,6	4,6	100
1976	59,1	29,7	11,2	100

## Évolution des revenus par type de ménages et par seuil de revenu

Le Graphique 1 montre qu'en comparant la situation qui prévalait en 2010 à celle existant en 1976, la proportion des ménages ayant moins que 75 pour cent de la médiane a diminué pour

chacune des quatre catégories de ménages observés. Conséquemment, il y a moins de ménages ayant des revenus trop faibles pour accéder à la classe moyenne. Ce sont les familles biparentales qui obtiennent la plus faible proportion des revenus sous le seuil de la classe moyenne. Autre fait à noter, les réductions les plus marquées sont observées en présence d'enfants.

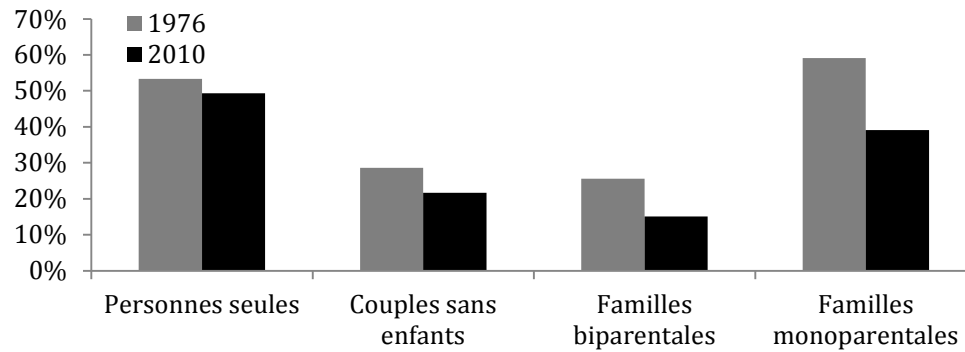
À l'intérieur des balises de la classe moyenne, seules les familles biparentales parmi toutes les catégories de ménages ont vu leur proportion diminuer. Cependant, les familles biparentales ont la deuxième plus forte proportion des catégories de ménages ayant accès à la classe moyenne. En fait, si l'appartenance à la classe moyenne s'améliore pour les personnes seules, les couples sans enfants et les familles monoparentales, c'est vraiment pour cette dernière catégorie que l'on observe le changement le plus marqué. Au sein des quatre catégories de ménages, les familles monoparentales sont passées de la plus faible proportion ayant accès à la classe moyenne en 1976 à la proportion la plus élevée en 2010.

Au-dessus du seuil de la classe moyenne (plus de 150 pour cent de la médiane), toutes les catégories de ménages, à l'exception des familles biparentales, ont accusé une diminution de leur importance relative en comparant 2010 à 1976. De leur côté, les familles biparentales ont vu leur importance relative doubler.

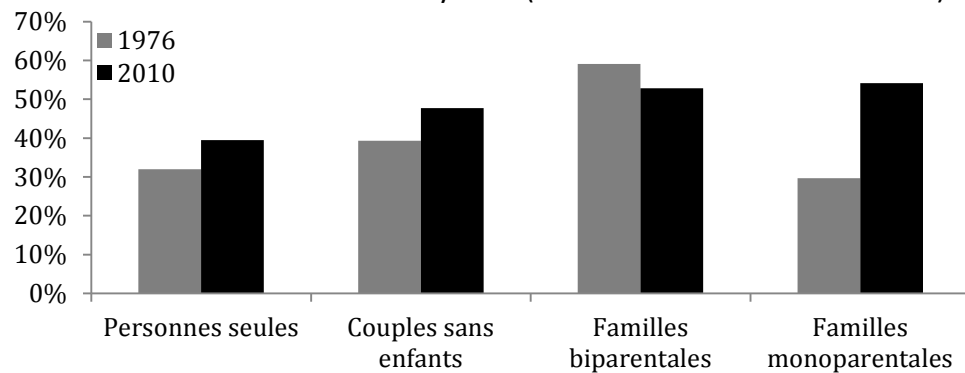
Les données permettent d'observer un mouvement substantiel des familles biparentales de la classe moyenne vers les familles biparentales à revenus supérieurs. Avant de critiquer ce phénomène, il convient de constater que, corollairement, il y a eu un déplacement des familles biparentales à revenus inférieurs vers la classe moyenne.

### Graphique 1 : Évolution de la proportion des familles dans chacune des catégories de revenus

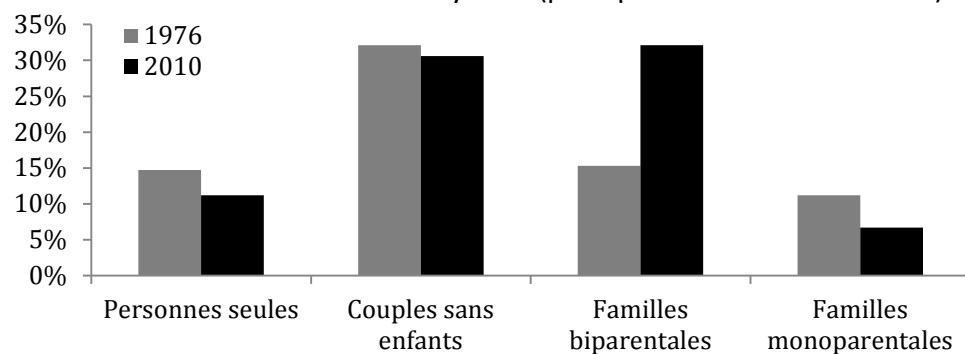
Sous le seuil de la classe moyenne (moins que 75 % de la médiane)



Au sein des seuils de la classe moyenne (de 75 % à 150 % de la médiane)



Au-dessus du seuil de la classe moyenne (plus que 150 % de la médiane)



---

## 6. CLASSES MOYENNES QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE, MÊMES CONSTATS?

Il est intéressant d'analyser si les constats faits au Québec s'observent également à l'intérieur de l'ensemble canadien.

À l'origine, les proportions des ménages au sein des revenus inférieurs (autour de 33 pour cent), de la classe moyenne (près de 46 pour cent) et des revenus supérieurs (autour de 21 pour cent) étaient sensiblement les mêmes au Québec et au Canada. Depuis lors, le Canada n'a pas réduit sa proportion de ménages sous le seuil de la classe moyenne contrairement au Québec. Des résultats opposés apparaissent au sein de la classe moyenne où la proportion canadienne diminue pendant qu'elle s'accroît au Québec. Enfin, la proportion des ménages ayant des revenus supérieurs au seuil de la classe moyenne augmentait au Canada alors que le ratio restait relativement stable au Québec.

Notre résultat sur l'évolution de la proportion des ménages de la classe moyenne pour le Canada est conforme à la tendance indiquée par les données du Luxembourg Income Study (LIS) calculées à la demande du New York Times (2014). Selon ces résultats, au Canada, la classe moyenne aurait légèrement diminué, passant de 52 à 48 pour cent en se basant sur le revenu après impôts ajusté pour la composition du ménage<sup>35</sup>.

**Tableau 10 : Répartition des ménages, revenus après impôts, Canada et Québec, 1976 et 2010**

	Faibles revenus 0,75 < médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés 1,5 > médiane
Canada			
2010	33,2	43,1	23,7
1976	33,2	45,8	21,0
Québec			
2010	31,8	46,7	21,5
1976	33,1	45,8	21,1

---

<sup>35</sup> Résultats ajustés pour l'inflation à partir de <<http://www.lisdatacenter.org/news-and-events/new-york-times-launches-new-site-the-upshot-with-study-based-on-lis-data/>>.

## Les personnes seules

L'augmentation de la proportion des personnes seules faisant partie de la classe moyenne a connu une évolution beaucoup plus forte au Québec qu'au Canada. Pendant que la proportion des personnes seules au sein de la classe moyenne passait de 32 pour cent en 1976 à 39,5 pour cent en 2010 au Québec, la proportion demeurait plus stable pendant la même période au Canada passant de 34 pour cent à 35,5 pour cent.

Notons au passage une diminution de 1976 à 2010 de la proportion des personnes seules au Québec n'ayant pas accès à la classe moyenne tout comme de la proportion des personnes seules se situant au-dessus de la classe moyenne. Au Canada, cette évolution a été relativement stable.

**Tableau 11 : Répartition des personnes seules, Revenu après impôts, Canada et Québec, 1976 et 2010 (%)**

	Faibles revenus 0,75 < médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés 1,5 > médiane
Canada			
2010	50,3	35,5	14,2
1976	51,7	34,0	14,3
Québec			
2010	49,3	39,5	11,2
1976	53,3	32,0	14,7

## Les couples sans enfants

Comme le montre le Tableau 12, l'évolution des revenus des couples sans enfants au Canada et au Québec a suivi des comportements passablement parallèles, quoique plus marqués au Québec. Dans les deux cas, il est possible d'observer une diminution de la proportion des couples sans enfants n'ayant pas accès à la classe moyenne et un point d'ancrage similaire en 2010. Pour la proportion des couples sans enfants au sein de la classe moyenne, si la tendance augmente tant au Québec qu'au Canada, le Québec part d'un ratio inférieur en 1976 pour finir avec un ratio supérieur en 2010.

**Tableau 12 : Répartition des couples sans enfants, Revenu après impôts, Canada et Québec, 1976 et 2010 (%)**

	Faibles revenus 0,75 < médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés 1,5 > médiane
Canada			
2010	21,5	46,4	32,1
1976	27,1	40,9	32,0
Québec			
2010	21,7	47,7	30,6
1976	28,6	39,3	32,1

### Les familles biparentales

Le Tableau 13 révèle une répartition différente des familles biparentales. Si au départ, le Canada avait moins de familles biparentales sous le seuil de la classe moyenne, la comparaison temporelle montre que la proportion observée en 2010 est restée la même qu'en 1976. Contrairement au Canada, le Québec a vu son ratio de familles biparentales avec des revenus inférieurs au seuil de la classe moyenne significativement diminuer. En conséquence, on retrouve sensiblement moins de familles biparentales au Québec sous le seuil de la classe moyenne qu'au Canada.

**Tableau 13 : Répartition des familles biparentales, Revenu après impôts, Canada et Québec, 1976 et 2010 (%)**

	Faibles revenus 0,75 < médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés 1,5 > médiane
Canada			
2010	20,8	50,0	29,2
1976	20,4	51,8	27,8
Québec			
2010	15,1	52,8	32,1
1976	25,6	59,1	21,1

### Les familles monoparentales

L'évolution des familles monoparentales au sein de la classe moyenne témoigne d'une amélioration tant au Canada qu'au Québec. Au point de départ en 1976, ces ménages représentaient dans les deux cas 30 pour cent de la classe moyenne. Puis l'évolution au Québec a été sensiblement plus rapide dans les trente-cinq années qui ont suivi. Si la proportion des

familles monoparentales ayant des revenus trop faibles pour accéder à la classe moyenne était relativement similaire en 1976 à 59 pour cent, la réduction de ce ratio a été pratiquement deux fois plus importante au Québec que dans le Canada pris dans son ensemble.

Conséquemment, l'élargissement de la proportion des familles monoparentales au sein de la classe moyenne a été de 24,5 points de pourcentage au Québec (de 29,7 à 54,2 pour cent) comparativement à 11,3 points de pourcentage (de 30 à 41,3 pour cent) au Canada. Cela dit, l'augmentation de la proportion des familles monoparentales au sein de la classe moyenne est un changement majeur dans la composition de la société au cours des 35 dernières années, et ce, tant au Québec et au Canada.

**Tableau 14 : Répartition des familles monoparentales, Revenu après impôts, Canada et Québec, 1976 et 2010 (%)**

	Faibles revenus 0,75 < médiane	Classe moyenne 0,75 < médiane < 1,5	Revenus élevés 1,5 > médiane
Canada			
2010	48,9	41,3	9,8
1976	59,7	30,0	10,3
Québec			
2010	39,1	54,2	6,7
1976	59,1	29,7	11,2

## 7. CONCLUSIONS

La classe moyenne est revenue au centre du débat politique et économique tant au Canada qu'au Québec. La présomption véhiculée le plus souvent est que la classe moyenne est en déclin. Cette discussion se fait toutefois la plupart du temps sans balises objectives, permettant donc des affirmations et des conclusions faites sans fondements empiriques rigoureux.

Comme on l'a constaté plus haut, le survol de la littérature ne nous mène pas à conclure à un déclin de la classe moyenne. Un article récent du *New York Times*, tiré des données du Luxembourg Income Study (LIS), a fait grand cas du fait que, dans les 35 dernières années, le Canada a augmenté son revenu médian après impôts au-delà de celui des États-Unis, qui a occupé pendant longtemps la première marche du podium<sup>36</sup>.

En dépit de cette amélioration, la classe moyenne a subi d'énormes transformations au chapitre de sa composition.

Dans ce contexte, l'analyse empirique présentée dans la présente étude jette un éclairage récent et fourmille de résultats particulièrement révélateurs.

- 1) Les transferts et la fiscalité jouent un rôle prépondérant en redistribuant les revenus entre les ménages protégeant de ce fait la classe moyenne. En effet, la proportion des ménages dans la classe moyenne passe de 29,4 pour cent sur la base du revenu de marché à 46,7 pour cent après l'intervention gouvernementale sur la base du revenu après impôts en 2010.
- 2) Pendant des décennies, on a défini la classe moyenne avec l'image des « deux parents, deux enfants ». Ce type de famille représentait moins du quart de l'ensemble des ménages québécois en 2010. À l'instar de la composition des ménages, l'un des résultats de la présente étude indique que les familles biparentales représentent une proportion de plus en plus faible de la classe moyenne. La nouvelle mouture de la classe moyenne d'aujourd'hui comprend aussi les couples sans enfants et les familles monoparentales.
- 3) L'intervention gouvernementale joue son rôle. En effet, toutes les catégories de

---

<sup>36</sup> <<http://www.nytimes.com/2014/04/23/upshot/the-american-middle-class-is-no-longer-the-worlds-richest.html?rref=upshot>>. Cela représente une hausse annualisée en termes réels de 1 pour cent de 1981 à 2010. Un résultat semblable aux taux de croissance annualisés présentés au Tableau 4.



ménages montrent une baisse de la proportion des gens ayant des revenus inférieurs au seuil de la classe moyenne au cours des 35 dernières années. Le phénomène est encore plus marqué en présence d'enfants.

- 4) Pour l'ensemble des catégories de ménages, à l'exception des familles biparentales, les données indiquent une augmentation de la proportion des ménages ayant accès à la classe moyenne.
- 5) Du côté des familles biparentales, on observe au Québec un déplacement des « moins favorisés » vers la classe moyenne et un mouvement substantiel des familles biparentales de la classe moyenne vers les « riches ».
- 6) Des résultats opposés apparaissent lors de la comparaison du Canada et du Québec où, de manière générale, la proportion canadienne des ménages ayant accès à la classe moyenne diminue pendant qu'elle s'accroît au Québec.

Rappelons qu'au-delà du concept des revenus, d'autres dimensions, comme le patrimoine, l'accès à la propriété ou encore le regard sociologique sur la nature des occupations, devraient être ajoutées pour une analyse plus exhaustive de la définition et de l'évolution de la classe moyenne.

Toutefois, uniquement sur la base de l'analyse empirique des revenus et selon les constats qui en découlent, une conclusion générale importante s'impose : la classe moyenne au Québec n'est pas en déclin. En fait, l'intervention gouvernementale, par l'intermédiaire des impôts, des transferts et des services publics, a contribué à l'atteinte de ce résultat.

En conséquence, on ne peut que conclure que la classe moyenne au Québec ne s'érode pas.

## BIBLIOGRAPHIE

Annual Report of the White House Task Force on the Middle Class (2010), Annual Report.

Atkinson, A. B. et A. Brandolini (2013), « On the identification of the middle-class » dans Gornick, J. C. et M. Jäänti (ed.), « Income inequality: economic disparities and the middle class in affluent countries », Stanford University Press, p. 77-100.

Beach, C.M. (1988), « The 'vanishing' middle class?: Evidence and explanations », Queen's Papers in Industrial Relations, Industrial Relations Centre, Queen's University at Kingston.

Belt, T. (2012) « The Disappearing Middle Class: Implications for Politics and Public Policy », *CMC Senior Theses*. Paper 412.

Bigot, R. (2009), « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, Crédoc, Consommation et modes de vie No 219, mars.

Bigot, R. « Les classes moyennes en Europe », Paris, Le CRÉDOC, Cahier de recherche 282, décembre 2011.

Burkhauser, R.V., A.D. Crews, M.C. Daly, et S.P. Jenkins. (1996), *Income Mobility and the Middle Class*, Washington, DC : AEI Press.

Chauvel, L. (2006), « La Dérive des classes moyennes », Paris, Seuil.

Chauvel, L. (2014), « Moyennisation ou polarisation? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé », Cahiers français, no 78, p. 21-7.

Damon, J. (2013), « Les classes moyennes », Presses universitaires de France, Collection « Que sais-je ? ».

Emploi et Développement Social Canada (2013), « What we know about the middle class in Canada », septembre 2013.

Finance Canada (2014), « Income inequality and the middle class: Recent trends », mimeo.

Graham, C., N. Birdsall et S. Pettinato (2000), « Stuck in the Tunnel: Is Globalization Muddling the Middle Class? », The Brookings Institution.

Heisz, A. (2007), « Income inequality and Redistribution in Canada: 1976 to 2004 », Research Paper No 298, Statistique Canada.

Langlois S. (2010), « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 », Les cahiers de dix, No 64, p. 122-143.

Milanovic, B. (2012), « Global Income Inequality by the Numbers: in History and Now: An Overview », Policy Research Working Paper No 6259. The World Bank.

Milanovic, B et C. Lakner (2013), « Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession », Policy Research Working Paper No 6719. The World Bank.

Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (2014), « All on board: making inclusive growth happen », Paris.

Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques (2011), « Divided we stand: Why inequality keeps rising », Paris, <<http://www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm>>.

Pressman, Steve (2007), « The Decline of the Middle Class: An International Perspective », *Journal of Economic Issues*, Vol. XLI, No 1.

The New York Times (2014), « The American Middle Class Is No Longer the World's Richest », 22 avril 2014.

U. S. Department Of Commerce, Economics and Statistics Administration , Office of the Vice President of the United States , « Middle Class Task Force », 2010.

Villeneuve, K. (2000), « Le déclin de la classe moyenne : mythe ou réalité », Université Laval.

Wolfson, M. C. et B. Murphy (2003), « Inégalités en Amérique du Nord, le 49<sup>e</sup> parallèle a-t-il encore de l'importance? », Ottawa, Statistique Canada.

Wolfson, M (2010), « Polarization and the decline of the middle class: Canada and the U.S. », *The Journal of Economic Inequality*, Vol. 8, No 2, p. 247-73.